



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LAMPAUL-GUIMILIAU

## Reprise normale des horaires de l'aire de déchets verts

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19, en lien avec les consignes préfectorales, l'aire de déchets verts de Lampaul-Guimiliau a été rouverte à compter du jeudi 30 avril les lundis et jeudis sous conditions.

À compter de mercredi 20 mai 2020, les horaires normaux d'ouverture de l'aire de déchets verts de Kergreven reprennent. L'aire sera ainsi ouverte les **mercredis après-midi de 14h à 17h** et les **samedis après-midi de 13h30 à 18h**. L'arrêté préfectoral du 20 avril 2020 ayant été abrogé, la règle des plaques d'immatriculation ne s'applique plus.

Il est toutefois rappelé aux usagers que les gestes barrières doivent toujours être respectés.